



Chauffage pas terminé, entreprise en redressement judiciaire

Par **zabimaru**, le **21/02/2008** à **12:02**

Bonjour, il y a quelque mois j'ai commandé un prestation pour un chauffage , environs 15000€.

Les chauffagistes sont venus pour réaliser la première partie de l'installation. Une catastrophe

Depuis un mois il doivent revenir faire la pose qui à été mal faite et pas terminée, en effet plusieurs appareil sont encore à poser.

Or je viens d'apprendre aujourd'hui par l'un des techniciens que l'entreprise vient d'être mise en redressement judiciaire.

Je ne parviens plus à les contacter.

En sachant que nous avons choisi un mode de paiement sur 6 mois plus tard, nous n'avons pas encore payé mais eux ont du souscrire à un credit style CETELEM comme c'est souvent le cas.

Quel sont nos recours aujourd'hui et va t'on être obligé de payé ???

Merci d'avance